

16 Esplanade Charles De Gaulle
70200 - LURE
Tél. : 03 84 30 26 68
Agrément E1207002060

8 Rue Pierre Mendès France
70400 - HERICOURT
Tél. : 03 84 58 67 99
Agrément E1307000040

Programme de formation

Cours thématiques

Créé le 29/05/2018, mis à jour le 28/10/2021

Public Visé :

Les cours thématiques s'adressent à toutes personnes souhaitant se préparer au permis B, au permis moto ou au permis BE.

Prérequis :

Avoir l'âge requis en fonction des catégories de permis demandés.

Comprendre, lire et écrire le Français.

Ne pas avoir d'incompatibilité médicale avec l'obtention du permis de conduire visé.

Durée et organisation :

Les cours thématiques avec moniteur pour le permis B ont lieu en salle, sur demande.

Les cours thématiques pour la moto ont lieu sur la piste le vendredi de 14h30 à 14h40, et de 16h30 à 16h40, et le samedi de 10h à 10h10.

Les cours thématiques pour le permis BE ont lieu sur la piste le samedi de 8h à 8h10 et de 13h à 13h30.

Taille du groupe :

Pour permis B : cours en salle, minimum 2 personne et maximum 15 personnes.

Pour le

permis A1 et A2 : cours sur piste, 3 élèves.

Pour le

permis BE : cours sur piste, 2 personnes.

Objectif général :

L'objectif de cette formation est de connaître les spécificités concernant le permis B, moto ou BE et d'être conscient du bon comportement à adopter sur la route.

Contenu de la formation :

Les cours thématiques pour le permis B concernent les grands thèmes de la sécurité routière, comme l'alcool, les stupéfiants, la vitesse...

Les cours thématiques pour le permis A1 et A2 concernent l'équipement du motard, le choix de la moto, la force centrifuge, l'effet gyroscopique, le contre-braquage...

Les cours thématiques pour le permis BE concernent l'attelage, le dételage et la réglementation de la conduite d'un ensemble articulé.

Moyens pédagogiques et techniques :

Salles de cours équipées de vidéoprojecteur, écran, box, tableau blanc, paper-board, feutres, banque de questions type examen, livres de code, outils pédagogique sensibilisation sécurité routière (lunettes alcoolémie, constat amiable, éthylotest...).

Cours animés par moniteur diplômé d'état.

Lors des cours sur piste, le moniteur s'appuie sur les véhicules, ainsi que les livrets d'apprentissage.

Suivi de la formation :

En cours de formation, il y a un suivi par le biais des fiches de suivi. Une feuille d'émargement est mise en place lors d'un financement particulier.

Equipe pédagogique :

Moniteurs ou monitrices diplômés d'état, titulaire du BEPECASER et possédant tous une autorisation d'enseigner délivré par le Préfet, en cours de validité.

Responsable pédagogique pour le permis B : Lydie TOURDOT

Responsable pédagogique pour le permis BE : Dominique CIABRINI

Responsable pédagogique pour le permis A1 et A2 : Jean-Luc MASONI